

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juillet 2023 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, MM. FERRER, Mme VACQUE, MM. CLAVAUD, DI PALMA, LARONDE, THIOLON.

**POUVOIRS : M. DUREAU à M. IMBERT
Mme LAGUE à Mme VACQUE
M. FORGUES à M. FERRER
Mme GALINOU à M. DI PALMA**

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DI PALMA

CONVOCATION du 17.07 2023

ORDRE DU JOUR :

Fixation du prix des repas cantine,
Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,
Recomposition des commissions de contrôle de la liste électorale,
Résiliation de la convention de mise à disposition du service des Affaires juridiques de VGA,
Proposition de négociation du contrat groupe assurances par le CDG 47.
Travaux en cours,
Questions diverses.

1. Fixation du prix des repas cantine.

Compte-tenu de l'inflation et de la hausse des carburants, l'entreprise Convivio ne peut maintenir son prix du repas enfant à 3,28 € TTC et 3,64 € TTC le repas adulte. Il nous informe qu'à partir du 1^{er} septembre 2023, le prix du repas enfant sera à 3,72€TTC et 4,13 € TTC le repas adulte.

Le prix de vente actuel des repas est de 3,50 € le raps enfant et 5,60 € le repas adulte. Monsieur le Maire propose : 3,70 € le repas enfant et 5,60 € le repas adulte. Après en avoir délibéré, les élus fixent à **3,72 €** soit le prix d'achat, le repas de cantine enfant et 5,60 € le prix du repas adulte (inchangé).

2. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Au 1^{er} janvier 2024, toutes les communes doivent appliquer la comptabilité M57 (loi NOTre)

- Le budget sera voté soit par nature soit par fonction avec une présentation croisée du mode de vote non retenu.

Le référentiel budgétaire sera donc commun aux 3 référentiels (M14 : commune et EPCI, M 52 départements, M 71 Régions).

- Apurement du compte 1069.
- Application de la fongibilité des crédits c'est-à-dire que le Maire pourra, sur délégation du Conseil Municipal, procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses votées, à l'exception des dépenses de frais de personnel. L'assemblée délibérante sera tenue informée lors de la séance suivante.

Les élus votent, à l'unanimité, la mise en place de la M57 pour la commune à compter du 1^{er} janvier 2024.

3. Recomposition des commissions de contrôle de la liste électorale.

La commission de contrôle est une commission qui vérifie les inscriptions et les radiations de la liste électorale, et statue sur les recours portés par les administrés. Elle se compose d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué du tribunal, et est renouvelable tous les 3 ans.

M. Laurent CLAVAUD est désigné en qualité de **délégué titulaire**

M. Maxime DI PALMA en qualité de **délégué suppléant**.

4. Résiliation de la convention de mise à disposition du service des Affaires juridiques de VGA.

Il s'agit de l'accompagnement dans la mise en œuvre du Règlementation de la Protection des Données (RGPD). La résiliation interviendra le 12 septembre 23.

Il n'est pas possible de le réaliser au niveau interne par manque de compétences et de temps.

Une demande sera adressée au CDG 47, qui propose ce type de mission, afin d'en examiner le coût.

5. Proposition de négociation du contrat groupe assurances par le CDG 47.

Le contrat d'assurance statutaire prenant fin le 31/12/24, il y a lieu de lancer dès le début de l'année 2024 une nouvelle consultation. Le CDG47 propose, comme à l'accoutumée, d'effectuer gratuitement la mise en concurrence de ce type de contrat pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015. Les élus acceptent à l'unanimité.

6. Travaux en cours.

- Devis Brouillet pour l'installation d'une échelle d'accès aux cloches de l'église de Caumont d'un montant de 360,00€ TTC.
- La peinture de la classe du CP a été réalisée, des rideaux thermiques seront posés.

7. Questions diverses.

Monsieur le Maire informe les élus du recrutement de Madame Sandra AULANET-BOISVERT du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023. Elle succèdera à Madame Clara PERROT pour effectuer les postes de l'agent en disponibilité.

Schéma vélo : une étude sur la jonction du chemin piétonnier de Caumont à la voie verte est proposée par VGA.

Comptes-rendus de réunions :

Madame Aline CARTRON fait le compte-rendu de la dernière CLECT.

Monsieur Pascal FERRER informe sur le l'avancée du projet de révision de Nature 2000.

La séance est levée à 20 heures 40.

Le secrétaire de Séance
Maxime DI PALMA

Le Maire
Pierre IMBERT